Conditions générales de vente 2026

Iris Process – post-traitement photogrammétrique

Version du 26 novembre 2026

Préambule

Les présentes conditions générales de vente (CGV) régissent toutes les prestations réalisées par Iris Process pour des clients professionnels. Elles prévalent sur toute condition d'achat du client, sauf accord écrit contraire.

Prestataire : Iris Process, entreprise individuelle (micro-entrepreneur), représentée par Romain Ferré.

- Adresse : 19 avenue du 8 mai 1945, 64100 Bayonne
- SIRET : 890 892 789 00029
- N° de TVA intracommunautaire : FR34 890892789
- Courriel : contact@irisprocess.fr
- Dispensé d'immatriculation au RCS et au répertoire des métiers

La commande d'une prestation, par signature d'un devis ou par accord écrit (y compris par courriel), vaut acceptation pleine et entière des présentes CGV.

Article 1 : Objet et définitions

Iris Process réalise des prestations de post-traitement photogrammétrique : transformation de jeux de photographies en modèles 3D, orthophotographies, orthofaçades, modèles d'altitude (DSM) et courbes de niveau, ainsi que des prestations associées (Gaussian splatting, vidéo promotionnelle réalisée à partir de modèles 3D, réparation de maillages) et, sur devis, l'organisation de la prise de vue par un télépilote extérieur (article 7).

- **Client :** toute personne morale ou physique agissant à titre professionnel qui commande une prestation.
- **Données :** photographies, nuages de points, maillages ou toute autre information fournis par le client.
- **Livrables :** fichiers et résultats remis au client à l'issue de la prestation (modèle texturé en 3SM, 3D Tiles, OBJ ou FBX, orthophotographies, orthofaçades, DSM, courbes de niveau, visionneuse web, vidéo, etc.).
- **Prestation :** l'ensemble des travaux décrits au devis.

Article 2 : Devis et commande

Chaque prestation fait l'objet d'un devis gratuit, établi après étude des données ou de la description du projet. Le devis précise le volume de données (exprimé en gigapixels), les livrables attendus et le prix.

Le devis est valable 30 jours à compter de sa date d'émission. La commande est ferme dès que le client renvoie le devis signé ou confirme son accord par écrit. Le traitement débute à la réception complète des données exploitables.

Toute modification de la commande (volume, livrables, délai) après son acceptation fait l'objet d'un devis complémentaire.

Article 3 : Prix

Les prix sont exprimés en euros hors taxes (HT). La TVA au taux en vigueur s'ajoute au prix HT. Le prix applicable est celui indiqué au devis accepté par le client ; les tarifs pratiqués par Iris Process peuvent évoluer, sans effet sur les devis déjà acceptés.

Article 4 : Paiement et retards

Le paiement est exigible à réception de la facture, au comptant, par virement bancaire. Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

En cas de retard de paiement, des pénalités sont exigibles de plein droit, sans rappel préalable, dès le lendemain de la date d'échéance figurant sur la facture. Leur taux annuel est de 15,21 %, calculé sur le montant TTC de la facture au prorata du nombre de jours de retard. Une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement est également due, pour chaque facture impayée à l'échéance.

Tant que la facture n'est pas intégralement payée, aucun droit d'utilisation sur les livrables n'est cédé au client (article 10).

Article 5 : Délais

Les délais de réalisation indiqués au devis sont donnés à titre indicatif et courent à compter de la réception de l'intégralité des données exploitables et de la signature du devis. Iris Process s'efforce de les respecter mais ne peut être tenu responsable d'un retard dû à la transmission tardive ou incomplète des données, à une demande de modification du client ou à un cas de force majeure (article 16). Un retard ne donne pas lieu à pénalités ni à résolution de la commande, sauf accord écrit contraire.

Article 6 : Données transmises par le client

Le client transmet à ses frais les photographies et les informations nécessaires à la prestation (points de contrôle, système de coordonnées, emprise, résolution attendue, etc.). Il garantit disposer des droits nécessaires sur ces données et sur les sites ou objets photographiés, et garantit Iris Process contre toute réclamation d'un tiers à ce titre.

Iris Process conserve les données du client pendant 30 jours à compter de la livraison, sans obligation de les conserver au-delà. Passé ce délai, elles peuvent être supprimées sans préavis. Le client conserve ses données d'origine et en reste seul responsable. Sur demande écrite du client, les données sont supprimées sans délai.

Article 7 : Prise de vue par un télépilote extérieur

La prestation d'Iris Process est le traitement des photographies fournies par le client. Lorsque le client ne dispose pas des moyens de prise de vue, Iris Process peut, sur devis, organiser cette prise de vue par un télépilote professionnel extérieur, intervenant en sous-traitance. La prise de vue est alors désignée au devis et son prix est distinct de celui du traitement.

Iris Process choisit le télépilote et demeure l'unique interlocuteur du client pour la prestation. Le télépilote est seul responsable du respect de la réglementation aérienne applicable au vol (aptitude du site et de la zone au vol, déclarations et autorisations nécessaires, conditions d'exploitation du drone) et des formalités correspondantes. Il dispose d'une assurance de responsabilité civile adaptée et est tenu à la confidentialité à l'égard des données et des lieux concernés. Iris Process n'est pas tenu de contrôler l'accomplissement de ces formalités.

Sauf mention contraire au devis, le client fait son affaire des autorisations d'accès au site et des accords nécessaires auprès de son propriétaire ou de son gestionnaire, et fournit les informations utiles à la mission (emprise, contraintes du site, personnes à contacter).

La date de la prise de vue dépend des conditions météorologiques, de la disponibilité du télépilote et de la réglementation applicable à la zone survolée ; elle est donnée à titre indicatif. Un report pour ces raisons ne donne lieu à aucune pénalité ni indemnité.

Les photographies réalisées par le télépilote sont traitées comme des données du client : l'article 6 (durée de conservation) leur est applicable. Après paiement intégral du prix, le client dispose pour ces photographies des mêmes droits d'utilisation que pour les livrables (article 10).

Iris Process répond envers le client de la bonne exécution de la prestation, y compris de la prise de vue réalisée par son sous-traitant, dans les limites prévues à l'article 14 (responsabilité), à l'exception du respect de la réglementation aérienne, dont seul le télépilote est responsable. La prise de vue relève d'une obligation de moyens : les contraintes du site (accès, obstacles, végétation, conditions de lumière) peuvent limiter la couverture sans constituer un défaut de la prestation.

Article 8 : Qualité des données et nature de l'engagement

La qualité des livrables dépend directement de celle des données fournies (netteté, recouvrement, couverture, éclairage, géoréférencement). Iris Process est tenu d'une obligation de moyens : il met en œuvre les compétences et les méthodes d'usage de la profession pour tirer le meilleur parti des données reçues.

Iris Process ne garantit aucune précision métrologique, ni l'exhaustivité du modèle, ni son adéquation à un usage particulier, sauf accord écrit préalable précisant les points de contrôle et les tolérances attendues. Les zones insuffisamment couvertes par les photographies peuvent présenter des lacunes ou des déformations qui ne constituent pas un défaut de la prestation.

Article 9 : Livraison et réclamations

Les livrables sont mis à disposition du client par voie électronique (lien de téléchargement ou espace de partage) aux formats indiqués au devis. La livraison est réputée effectuée à la mise à disposition du lien.

Le client dispose de 15 jours calendaires à compter de la livraison pour formuler, par écrit à contact@irisprocess.fr, toute réclamation précise et motivée. Passé ce délai, les livrables sont réputés conformes et acceptés.

Les défauts imputables à Iris Process sont corrigés gratuitement dans un délai raisonnable. Les défauts imputables à la qualité ou à l'insuffisance des données fournies ne donnent pas lieu à correction gratuite ; leur reprise fait l'objet d'un devis complémentaire. Une réclamation ne suspend pas l'obligation de payer les sommes non contestées.

Article 10 : Propriété intellectuelle

Après paiement intégral du prix, le client dispose d'un droit d'utilisation des livrables pour ses besoins propres et ceux de son propre client final, y compris leur modification et leur diffusion dans le cadre de ce projet. Avant paiement intégral, aucun droit n'est cédé.

Iris Process conserve la propriété de ses outils, méthodes, paramétrages et savoir-faire, ainsi que le droit de réutiliser ceux-ci. Le client conserve tous ses droits sur les photographies et données sources qu'il a fournies ; Iris Process n'acquiert aucun droit sur elles.

Toute exploitation commerciale autonome des modèles dérivés des données du client (par exemple leur vente sur une plateforme en ligne) n'est pas incluse dans la prestation et exige un accord écrit spécifique, pouvant prévoir une contrepartie financière.

Article 11 : Utilisation promotionnelle des réalisations

Sauf opposition écrite du client avant la livraison, Iris Process peut utiliser à titre promotionnel des vues, captures d'écran, extraits vidéo ou visualisations web issus des modèles réalisés, sans citer le nom du client. Les données confidentielles ne sont jamais utilisées, et aucun droit n'est pris sur les photographies sources du client.

Article 12 : Modèle de démonstration offert

Iris Process peut proposer à un prospect un modèle de démonstration gratuit, dans la limite de 10 gigapixels, à raison d'un seul par client. Le livrable est limité (aperçu, visualisation), sans engagement de délai, et reste la propriété d'Iris Process tant qu'aucune commande n'est passée. Il ne crée aucune obligation de commande pour le client.

Article 13 : Confidentialité

Iris Process s'engage à ne pas divulguer les informations et données non publiques communiquées par le client et désignées comme confidentielles, et à ne les utiliser que pour l'exécution de la commande. Cet engagement ne s'applique pas aux informations tombées dans le domaine public sans faute d'Iris Process.

Article 14 : Responsabilité

La responsabilité d'Iris Process est limitée aux dommages directs et prévisibles, et plafonnée au montant HT de la commande concernée. Elle ne couvre pas les dommages indirects (perte d'exploitation, perte de clientèle, manque à gagner, etc.). Iris Process n'est pas responsable de l'usage que le client ou des tiers font des livrables, notamment pour des mesures, des calculs ou des décisions techniques, ni des conséquences d'une donnée source défectueuse.

Article 15 : Annulation

Si le client annule la commande avant le début du traitement, aucune somme n'est due. Si le traitement a débuté, le travail déjà réalisé est facturé au prorata de son avancement ; les livrables intermédiaires sont remis sur demande après paiement. Si une prise de vue a été planifiée ou réalisée, ou si le télépilote a été mobilisé, les frais engagés à ce titre sont dus.

Article 16 : Force majeure

Iris Process n'est pas responsable de l'inexécution ou du retard causé par un événement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil (panne électrique ou réseau prolongée, défaillance d'un prestataire d'hébergement, maladie, catastrophe naturelle, etc.). L'exécution est suspendue pendant la durée de l'événement ; si celui-ci dure plus de 60 jours, chaque partie peut résilier la commande par écrit.

Article 17 : Données personnelles

Iris Process traite les données personnelles strictement nécessaires à la relation commerciale (identité et coordonnées du client, facturation), conformément au règlement (UE) 2016/679 (RGPD). Elles sont conservées pendant la durée de la relation puis pour les durées légales de conservation comptable, et ne sont pas cédées à des tiers. Toute personne concernée peut exercer ses droits d'accès, de rectification et d'effacement en écrivant à contact@irisprocess.fr, et saisir la CNIL.

Article 18 : Droit applicable et litiges

Les présentes conditions, réservées aux clients professionnels, sont soumises au droit français. En cas de litige, les parties recherchent d'abord une solution amiable. À défaut, les tribunaux compétents du ressort du siège d'Iris Process (Bayonne) sont seuls compétents.